



État de situation sur l'hébergement pour les personnes en perte d'autonomie au Québec

Hébergement et soins de longue durée : une nouvelle approche en évaluation des soins et de la qualité est nécessaire

Montréal, 4 décembre 2012 – Le Regroupement provincial des comités des usagers du réseau de la santé et des services sociaux (RPCU) demande au gouvernement du Québec de revoir son approche d'évaluation et d'agrément des soins et de la qualité en ce qui concerne les visites d'appréciation en CHSLD. Cette demande a été formulée aujourd'hui lors d'une conférence de presse du RPCU marquant le dévoilement d'un état de situation sur l'hébergement pour les personnes en perte d'autonomie au Québec : *Des enjeux et des parcours difficiles pour les personnes concernées.*

Le comité de réflexion qui a produit l'état de situation propose de s'éloigner d'une approche axée exclusivement sur la surveillance et le contrôle, mais de recentrer l'évaluation sur la qualité de vie des résidents en CHSLD. Il existe une pression sur les milieux pour produire les documents officiels, les procédures et les protocoles formels de façon à se conformer aux exigences, et on en vient à se demander si cette emphase sur la documentation ne se fait pas au détriment des véritables enjeux de la qualité de vie des résidents.

Illustrant la situation au moyen d'un simple exemple, le directeur général du RPCU, M. Pierre Blain, estime que « *l'essentiel n'est pas de savoir si l'établissement a bel et bien un code d'éthique, mais de s'assurer que les personnes en perte d'autonomie qui y vivent reçoivent des services de qualité qui répondent à leurs réels besoins. Nous avons un système d'évaluation où il est plus important de cocher que de soigner* ».

L'approche d'évaluation des milieux devrait être revue dans l'objectif de leur offrir un soutien concret dans leur démarche d'amélioration continue comprenant l'assurance d'une proportion suffisante de personnel bien formé et la diversification des moyens pour favoriser la prise de parole des résidents et de leurs représentants. À cet effet, les comités des usagers et de résidents devraient jouer un rôle déterminant.

Enfin, cet état de situation, qui comporte d'autres constats et des recommandations, est le résultat d'un long travail de réflexion d'un comité qui a regroupé divers acteurs sociaux, représentant tant les personnes en perte d'autonomie et leurs proches que les employés, les gestionnaires et les chercheurs. L'état de situation intégral est disponible en format PDF sur le site Internet du RPCU. Un résumé de l'état de situation est également disponible.

Profil de l'organisme

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. www.rpcu.qc.ca.